

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT,  
M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,  
Mme Patricia PROHASKA, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Anne BARBET,  
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA,  
Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

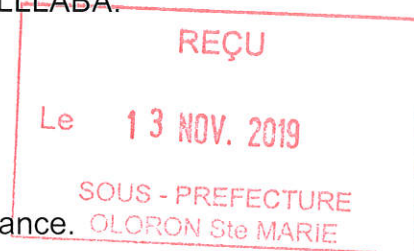
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.  
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Clément SERVAT.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.  
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.  
Mme Carine NAVARRO donne pouvoir à M. Didier CASTERES.  
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.  
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Madame Ing-On TORCAL a été désignée Secrétaire de séance.



❧❧❧

**6 - BUDGET TRANSPORT URBAIN - DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Monsieur André LABARTHE expose que, suite à la création de l'activité de location de vélos à assistance électrique et à l'extension de l'exercice de compétence du budget de transport urbain, il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Oùï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOpte** la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2019 pour le budget annexe Transport Urbain telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

# BUDGET TRANSPORT URBAIN

## DECISION MODIFICATIVE N° 2

### INVESTISSEMENT

#### Dépenses

Opé.	Art.	Libellés	Crédits
<b>102</b>		<b>Aménagement VAE</b>	
	2153	Installation à caractère spécifique	-50 000,00
	2182	Matériel de transport	61 000,00
		<b>Total</b>	<b>11 000,00</b>

#### Recettes

<b>021</b>		Virement de la section de fonctionnement	11 000,00
		<b>Total</b>	<b>11 000,00</b>

### FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

Chap	Art.	Libellés	Crédits
<b>011</b>	611	Sous-traitance générale	350,00
<b>023</b>		Virement à la section d'investissement	11 000,00
		<b>Total</b>	<b>11 350,00</b>

#### Recettes

<b>74</b>	7474	Participation commune	11 350,00
		<b>Total</b>	<b>11 350,00</b>

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 4 novembre 2019.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 12/11/2019

Le Maire,



**Hervé LUCBÉREILH**

REÇU

Le 13 NOV. 2019

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

